

Inscription de bovins laitiers

**Exposition Vallée de la Coaticook
5,6,7 et 8 août 2010**

Le formulaire doit obligatoirement porter le numéro de site ATQ

Modalités d'inscription

Un chèque, libellé au nom de « Exposition Vallée de la Coaticook » et couvrant le montant de 15\$ par tête doit accompagner le formulaire d'inscription. Puisque, par le passé, plusieurs bêtes étaient rassemblées sur des exhibits et qu'on s'attend à ce qu'il y ait plus d'exhibits cette année, je vous demanderais d'indiquer sur le formulaire ci-joint le nom de la personne ou de l'organisme qui sera en charge de vos animaux. Ceci facilitera la tâche de nos bénévoles pour la désignation des places.

Ouverture du jugement aux éleveurs de la région 05

Comme l'Exposition a de l'espace pour 200 têtes, nous ouvrirons nos portes aux éleveurs de l'ensemble de la région (Shefford, Brome, Richmond) selon les priorités suivantes :

- Les inscriptions seront acceptées selon le nombre de places disponibles
- Éleveur qui participe aux Jeunes Ruraux

Arrivée et départ

Les places seront attribuées le jeudi, le 5 août. Les animaux doivent tous être entrés pour le jeudi soir 5 août à 19 h et les exhibits doivent rester sur place jusqu'à 17 h le dimanche, 8 août 2010.

Laissez-passer pour entrer sur le terrain

Le jeudi soir, le responsable du comité d'exposition distribuera les laissez-passer pour le stationnement ainsi que les bracelets d'entrée.

Note : Sera remorqué :

- Tout véhicule n'ayant pas à son rétroviseur ce laissez-passer

Vérifications

- Toutes les vérifications devront être faites avant 21 h le jeudi 5 août 2010
- Vous devrez présenter l'original des certificats d'enregistrement

Santé

Aucun animal ne devra montrer de signes de maladie. **La découverte de symptômes de maladie de peau ou d'autres maladies pourra entraîner l'expulsion immédiate du site.** Tout animal traité aux antibiotiques doit faire objet d'une attention spéciale et son lait devra être jeté pour ne pas contaminer le reste de la production. Tout propriétaire, ayant omis d'aviser le directeur responsable du fait qu'un de ses animaux reçoit une médication quelconque, sera tenu responsable si son geste entraîne la contamination de la réserve de lait.

Assurance

Une preuve d'assurance responsabilité est exigée. Nous souhaitons en recevoir une copie avec votre inscription. Les dirigeants se dégagent de toute responsabilité des dommages pouvant être causés par vos animaux.

Consommation de bière.

Par mesure de sécurité, la consommation de bière devra se faire dans des verres de plastique ou dans des cannettes, car les bouteilles de verre sont cassables et on pourrait ramasser des éclats de verre avec le fumier ce qui serait problématique. En effet, le fumier ne doit contenir ni verre ni corde ou quelque rebut que ce soit. Nous vous invitons à utiliser les poubelles disponibles partout.

Fumage

Il est **strictement** interdit de fumer à l'intérieur des étables et du CRIFA.

Stationnement

Le stationnement réservé aux éleveurs est situé à l'arrière de la tente du jugement. Il est interdit de stationner sur l'asphalte devant les étables sous peine de se faire remorquer sans autre avis et à ses frais.

Photos

Un photographe sera sur place.

Code d'éthique

Holstein Canada et le comité conjoint canadien des races laitières ont élaboré un code d'éthique des exposants avec une convention des exposants au cours de l'année 2002. Pour la prochaine édition de l'Exposition Vallée de la Coaticook, à la demande du bureau de direction du Club Holstein de Sherbrooke, nous prévoyons appliquer ces règlements. Une équipe de vérificateurs pourrait surveiller durant l'exposition et faire appliquer la convention. Vous trouverez en annexe une copie des règles et règlements, la convention standard de l'exposant et la convention standard entre propriétaire et préparateurs pour les expositions laitières. **L'envoi de vos inscriptions signifie l'acceptation de ces conventions.**

Il est important de souligner que tout éleveur est responsable des faits et gestes accomplis sur ses animaux même s'ils sont confiés à un tiers.

Les dirigeants de l'Exposition Vallée de la Coaticook sont heureux d'organiser cette exposition encore cette année et ils vous attendent en grand nombre.

Opération nettoyage

Le lundi, 9 août, sera la journée pour nettoyer les étables et remettre les lieux en état. Inutile de vous rappeler que nous sommes tous bénévoles et que nous comptons sur votre collaboration pour assurer le succès de l'Expo et la bonne marche de cette activité.

Le comité de l'Exposition Vallée de la Coaticook

Lyne Leduc, directeur-responsable

<p>Note : Documents contenus dans cet envoi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Lettre de présentation ➤ 3 formulaires d'inscription ➤ Règles et règlements relatifs à la présentation de bovins laitiers ➤ Tableau des Classes ➤ Convention standard de l'exposant ➤ Procédure et Pénalités pour la mise en application des règles et règlements relatif à la présentation des bovins laitiers 	<p>Note : À retourner à l'Exposition Vallée de la Coaticook, 125, rue Morgan, Coaticook (QC) J1A 1V6</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Formulaires d'inscription dûment remplis avec le # de site de l'ATQ ➤ Une preuve d'assurance responsabilité ➤ Chèque libellé au nom « Exposition Vallée de la Coaticook » à raison de 15\$ / bête (inscription avant le 17 juillet 2010). Sinon 30\$/bête
---	---